

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

TRAVAUX

Réfection de chaussée avenue de Genève : des incidences sur la circulation

Du 26 juillet au 20 août, la Ville procèdera à des travaux de reprise de la chaussée sur l'avenue de Genève, entre la rue du Bel air et le boulevard Bellevue. Ces travaux auront des incidences sur la circulation dans le secteur.

Ce chantier se déroulera en deux phases.

La première phase, **à partir du 26 juillet**, sera dédiée aux travaux de reprise des bordures.

La circulation sera mise en sens unique dans le sens rue du Bel Air vers le boulevard du Fier.

La seconde phase, **entre le 16 et le 20 août**, sera consacrée aux interventions de rabotage et de pose du revêtement final.

Durant cette phase, la circulation sera interdite, avenue de Genève, de la rue du Bel Air au boulevard Bellevue.

Les accès riverains seront maintenus, dans la mesure du possible, durant la phase de rabotage. Durant la période de pose du revêtement, les accès riverains seront maintenus avant 7h30 et après 18h et interdits le reste de la journée.

Des déviations seront mises en place pour la période du 26 juillet 2021 au 20 août 2021.

Le stationnement sera interdit **de 7h à 18h**, avenue de Genève au niveau du chantier.

Les rues Léo Lagrange, Mahault de Boulogne et le chemin du Vernet seront mis en impasse à leur carrefour avec l'avenue de Genève entre le 16 et le 20 août 2021.

Les dates de chantier sont données à titre indicatif. Elles supposent que les conditions météorologiques soient favorables.

La ville remercie les riverains de leur compréhension durant ces phases de chantier. En collaboration étroite avec les entreprises intervenant sur le site, tout est mis en œuvre pour que ces travaux soient effectués le plus rapidement possible.

